

Amicale des Anciens Elèves des Ecoles Normales d'ARRAS

CR de la réunion de Bureau du vendredi 14 janvier à Auchy-les-Hesdin (domicile de la Présidente) 10h-12h

Présents :

Myriam MARTIN-HOLLEVOËT	Présidente	Jean-Marie KRAJEWSKI	Président d'honneur
Hugues DELABY	Vice-Président		
Francis CZYZYK	Trésorier	Claude SARRAT	Trésorier -adjoint
Jean-Marc CAUDROIT	Secrétaire	Pascal GUILLEMANT	Secrétaire -adjoint
Dominique CHAMPENOIS		Alain MASSON	

Excusés :

Jean-Claude DREUILLE, Gérard BARBIER

Ordre du jour :

- Point sur les adhésions
- Sièges sociaux et statuts
- Préparation bulletin 2022
- Préparation AG du 22 mai 2022
- Sorties culturelles
- Site web et Facebook
- Archives
- Questions diverses

1) Adhésions

Sur un potentiel de 587 inscrits, on compte 296 cotisants en 2019, 256 en 2020, 284 en 2021.

Récemment 17 nouvelles adhésions sont recensées suite aux 150 courriers adressés par la présidente (mail ou courrier postal). Adresses retrouvées à partir de l'annuaire des filles 2016 et de recherches sur internet. D'autres courriers sont encore prévus.

Un bulletin sera envoyé à tout nouvel adhérent. A ce jour 47 cotisations ont été perçues.

2) Siège social et statuts

L'adresse actuelle est celle du domicile de la Présidente, faisant suite à la modification du premier article de nos statuts, votée en CA et à valider par l'AG de 2022. Jean -Marie KRAJEWSKI a contacté Roland HUGUET et il semblerait que nous pourrions obtenir rapidement un local pour nos archives dans l'ancienne ENG et pouvoir inscrire notre siège social à l'hôtel du département. Ce serait une solution beaucoup plus simple pour nous et surtout pérenne. Les statuts devront être à nouveau modifiés et validés en AG le 22 mai prochain si confirmation par le Conseil départemental.

3) Bulletin n°82

Ce bulletin sera plus étoffé et comportera 40 pages (5 cahiers de 8 pages).

Le cahier central consacré à l'annuaire comportera 7 pages et pourra être détaché si besoin. Dans les 4 autres cahiers seront regroupées par rubriques toutes les autres informations ainsi que les photos sélectionnées (banquet et dépôts de gerbe). 7 pages sont libres et sont réservées aux documents nouveaux. Citons quelques exemples :

- Document de Pascal GUILLEMANT : « A propos du monument aux morts de l'ENG ».
- Rubrique jeux : (mots fléchés ou croisés, sudoku).
- Rubrique : Qui sont nos adhérents ? Où sont-ils ? Myriam a élaboré 4 documents illustrant cette nouvelle idée.

D'autres propositions sont émises : début d'abécédaire, coup de cœur pour, avis de recherche, etc.

Un nouveau logo de l'association est proposé par Dominique CHAMPENOIS. Il nous fait remarquer à juste titre que « Arras » ne figure pas dans (AAEEN).

Cette nouvelle forme reçoit l'agrément des membres du bureau à l'unanimité. Ce logo figurera sur le prochain bulletin.

4) Préparation AG du 22 mai 2022

Myriam va adresser un courrier de demande au Président du CD pour la réservation des locaux : salles de réunions et l'Hémicycle pour l'AG, salle des fêtes pour le repas.

Jean-Marc assurera les démarches administratives concernant la convention auprès du Conseil départemental.

Une courte vidéo (7 à 10 mn) sera projetée lors de la séance plénière dans l'hémicycle dans le but de booster notre site internet. Jean-Claude DREUILLE se charge du contenu et de sa présentation.

Le déroulement de la journée sera précisé ultérieurement mais ne devrait pas être différent de celui des années précédentes. Après les réunions des promotions à l'honneur (celles dont l'année d'entrée à l'EN se termine par 2 ou 7) l'AG se déroulera dans l'hémicycle.

L'apéritif sera offert par le Conseil départemental dans le hall à l'issue de cette AG et nous gardons le même traiteur pour le repas dans la salle des fêtes.

Une équipe de préparation de la salle sera à l'œuvre dès 9h et veillera à ce que les promos à l'honneur soient bien regroupées. Francis, Claude, Alain, Hugues, Pascal et Dominique s'y attacheront.

Le bulletin d'inscription au banquet sera adressé cette année à Hugues DELABY. Le paiement s'effectuera en 2 chèques comme les années précédentes, l'un pour la cotisation et l'autre pour le repas.

Nous prévoyons également une animation musicale.

Alain MASSON propose le groupe TRAZOM (anagramme de MOZART).

Il se charge d'organiser cette rencontre : un groupe de 10 personnes maxi, avec 3 prestations d'une dizaine de minutes chacune étalées pendant le repas. Le repas sera offert aux participants de cette chorale.

Une rémunération forfaitaire de 350€ est fixée pour l'ensemble de leur prestation, une dépense donc de 700€ pour notre association.

5) Sorties culturelles

La sortie au «*Familistère de Guise et au Château*» préparée par Myriam, prévue le 26 mars, est reportée au samedi 8 octobre 2022.

Programme : 10h-11h temps libre
11h-12h30 visite guidée du Familistère
12h30 repas au restaurant : l'Econome
Visite du château de Guise à l'issue du repas

Prix : 40€ par personne, transport non compris.

Le bureau après avoir eu connaissance du devis d'un des transporteurs (600€ pour 25 places), propose d'avoir recours au covoiturage. C'est la solution la moins onéreuse et surtout la plus pratique pour les participants. Les modalités d'organisation seront précisées ultérieurement.

L'annonce de cette sortie sera faite lors de l'envoi des vœux aux adhérents par la présidente.

6) Point sur le site Web

Le bureau examine la proposition de Pierre LAMPIN de créer une rubrique «*Nos célébrités*». Après discussion, la majorité des membres n'y est pas favorable. Par contre, l'idée de se présenter dans la rubrique «*Où sont nos adhérents ? Qui sont-ils ?*» obtient l'approbation de tous.

Jean-Claude fera le nécessaire.

Facebook proposé par Dominique CHAMPENOIS :

La discussion fut animée et chacun a pu échanger autour des aspects positifs et négatifs de ce moyen de communication sur le web. Tout un chacun reconnaît l'aspect interactif de la toile mais on craint les dérives éventuelles. L'idée d'y avoir recours sur des thématiques définies pourrait être retenue sous réserve de l'élaboration d'une charte régissant sa mise en œuvre. Dominique accepte de s'en charger.

5) Archives

Lorsque le local sera attribué, Francis CZYZYK, Pascal GUILLEMANT, Dominique CHAMPENOIS seront les gestionnaires et les gardiens de notre patrimoine associatif. Toute bonne volonté pourra s'y joindre.

Nous allons pouvoir retrouver les premiers bulletins de notre association qui fut créée en 1934: bulletins des années 35, 36, 37.

6) Questions diverses

Pour nous faire mieux connaître, un flyer sera installé lors des journées du patrimoine à l'ancienne ENF en septembre.

Nous prévoyons de participer au forum des associations à Villeneuve-d'Ascq et bien sûr, continuerons à créer des liens avec d'autres amicales.

Le président de l'amicale de Poitiers est très intéressé et pourrait participer à notre prochaine AG. Le bureau est d'accord pour l'inviter.

La présidente a aussi adressé de nombreux courriers de vœux en ce début d'année notamment à :

Monsieur Jean- Claude LEROY, Président du Conseil départemental,
Mme MAILLARD, Mme MASSON, Mr MALOLEPSZY du Conseil Départemental,
Marie-Josée FENET, ex-présidente de l'Amicale des filles,
Mme la présidente de l'association «*La Récré*», Longuenesse,
Aux présidents des amicales de Beauvais et de Douai.

L'indemnisation des frais de déplacement, pouvant être accordée aux membres du bureau et du CA pour les réunions, est évoquée et discutée. Le montant retenu serait de 0,31 € au km.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les participants et clôt la séance à 12h 45.

Fait à Anzin-st-Aubin le 15 janvier 2022

Le Secrétaire,

Jean-Marc Caudroit

Dernier point et non le moindre : Le repas n'était pas à frais partagés mais partagé avec bonheur et amitié.

Myriam a eu la gentillesse de nous offrir ce succulent repas. Tous les participants sont unanimes :

« *Le Resto Chez MYRIAM* » mérite bien les 3 *** du guide Michelin hesdinois.

Cette réunion de bureau a été sérieuse, studieuse et conviviale. Nous en garderons un très bon souvenir.

Merci Myriam et Didier !